Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
http://assembly.coe.int

1949.2019

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 14977
02 octobre 2019

Occupation illégale du cimetière militaire de Valea Uzului/Úz-völgye

Question écrite n° 742 au Comité des Ministres
de M. Attila TILKI, Hongrie, Groupe du Parti populaire européen

En avril 2019, des Hongrois de Roumanie ont appris que les autorités locales de Dărmănești/Dormánfalva (comté de Bacău) avaient illégalement pris possession d'un cimetière militaire allemand, autrichien et hongrois de la Première Guerre mondiale relevant de la juridiction du village de Sânmartin/Csíkszentmárton. Sous le prétexte d'une «rénovation», les autorités de Dărmănești/Dormánfalva ont fait installer plusieurs croix en béton sur les tombes et ont installé un monument arborant des symboles du mouvement légionnaire, à la mémoire des soldats roumains qui ont combattu pendant la Seconde Guerre mondiale. L'administration locale susmentionnée n'avait aucune autorisation de réaliser ces travaux, comme l'ont plus tard confirmé le ministère de la Défense, le ministère de la Culture et la préfecture du comté de Bacău; malgré cela, elle n'a pas été inquiétée par la justice.

La situation s'est encore aggravée le 6 juin, quand plusieurs milliers de commémorateurs roumains sont entrés par la force dans le cimetière et ont attaqué un groupe de civils hongrois et de personnalités de Szeklerland, qui s'étaient réunis pour former une chaîne humaine autour du cimetière afin d'en empêcher la prise de contrôle illégale. Arrivés sur la scène, les Roumains venus commémorer (dont de nombreux hooligans violents) ont exigé l'ouverture des grilles du cimetière en criant: «Faites sortir les Hongrois du pays!». Le groupe de Roumains a cassé les grilles du cimetière, brisé plusieurs croix de bois marquant la mémoire de soldats hongrois et frappé les Hongrois avec des hampes de drapeau et des barres arrachées à la grille.

Les autorités compétentes n'ont pas engagé de poursuites contre l'occupation illégale du cimetière, et aucune des personnes entrées par effraction dans le cimetière et qui ont violemment agressé le groupe hongrois n'a été inquiétée par la justice.

Vu la gravité de la situation et le potentiel d'escalade du conflit interethnique, et considérant le rôle déterminant que le Conseil de l'Europe a joué depuis sa fondation dans la prévention des conflits interethniques et la promotion du dialogue entre les diverses communautés,

M. Tilki

demande au Comité des Ministres,

Le Comité des Ministres envisage-t-il de faire établir un rapport sur les circonstances avant, pendant et après l'appropriation, par les autorités locales de Dărmănești/Dormánfalva, du cimetière militaire de Valea Uzului/Úz-völgye?